



Garderie Trail d'Accolay Dimanche 13 Août 2023

REGLEMENT INTERIEUR

La garderie a une capacité d'accueil de 20 enfants, encadrés par des animateurs suivant les règles en vigueur.

Les enfants seront pris en charge au niveau de la tente d'accueil sur la zone de départs/arrivées de l'évènement. En cas d'intempéries, ils pourront être emmenés dans les locaux de la bibliothèque d'Accolay (Rue Traversière).

OBJECTIFS :

- Fournir aux coureurs inscrits un accueil pour leurs enfants âgés de 5 à 12 ans inclus de 8h00 à 16h00
- Proposer aux enfants un temps d'activité leur permettant de s'amuser.

MODALITES D'ADMISSION

- Les enfants doivent être âgés entre 5 et 12 ans (nés entre 2011 et 2018).
- Au moins l'un des parents de l'enfant doit être inscrit à l'un des parcours proposés.
- L'inscription de l'enfant à la garderie est obligatoire **avant** le jour de la course, et au plus tard le Jeudi 10 Aout.
- Liste des pièces à fournir lors de l'inscription :
 - o La fiche d'inscription avec informations sanitaires et autorisation parentale signée
 - o Le présent règlement daté et signé

**Pour valider l'inscription, ces documents sont à envoyer au plus tard le jeudi 10 Aout à :
jv.hugot@orange.fr**

HORAIRES ET CONDITIONS D'ACCUEIL DES ENFANTS

Horaires : à partir de 8h00 et jusqu'à 16h00 maximum

A son arrivée, l'enfant est accompagné jusque sur le lieu de la garderie où il est pris en charge par l'animateur.

Pour son départ, les parents doivent préciser à l'animateur, dès l'inscription, la personne qui viendra rechercher l'enfant. Il sera demandé une pièce d'identité à toute personne venant chercher un enfant.

LES REPAS

Un repas peut être fourni pour un montant de 4€/enfant (Sandwich au poulet, chips, compote à boire, bouteille d'eau). Le règlement est à effectuer au moment de l'accueil de l'enfant .

Les enfants qui le souhaitent peuvent déjeuner sur place le repas fourni par les parents dans un sac isotherme avec accumulateurs de froid. Merci d'indiquer sur le sac les noms et prénom de l'enfant.

LES MINI POTS

Le trail découverte le « Tour des Mini Pots » est accessible de 5 à 12 ans. Avec l'accord des parents, un membre de l'organisation peut emmener les enfants qui seraient pris en charge par la garderie participer à ce parcours. L'enfant doit être inscrit préalablement à la course.

TRAITEMENT MEDICAL/ACCIDENT

Les animateurs ne sont pas habilités à délivrer des médicaments aux enfants et ne doivent pas accepter d'enfants malades (fièvre au-dessus de 38°C....)

En cas de problème de santé ou d'accident, les parents ou toute autre personne désignée dans la fiche de renseignements seront averties.

En cas d'urgence, les animateurs avertiront le médecin de la course ou le SAMU (15) et préviendront immédiatement les parents afin qu'ils puissent se mettre en relation avec les services de secours.

COMPORTEMENT/DISCIPLINE

Les enfants sont placés sous la responsabilité de l'animateur et doivent donc adopter un comportement respectueux tant envers les adultes qu'envers les autres enfants.

COUPON A DECOUPER
ET A DONNER A L'ORGANISATION DU TRAIL D'ACCOLAY

Validation du règlement intérieur garderie

Je soussigné(e),, certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de la garderie du Dimanche 13 Août 2023 à l'occasion du Trail d'Accolay et avoir reçu un exemplaire de celui-ci. Je m'engage à respecter ce règlement intérieur.

A....., le/...../2023
Signature des parents
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)